







CHALLENGE MOBILITÉ INTER-ENTREPRISES

POURREZ-VOUS RELEVER LE DÉFI?

MODE D'EMPLOI RÉFÉRENTS

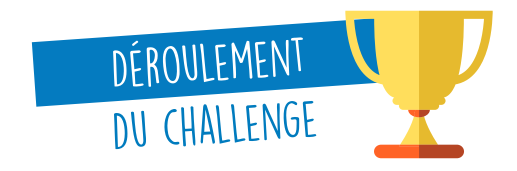
Du **14 au 19 septembre 2015**, c'est la semaine de la mobilité durable : profitons-en pour mobiliser les entreprises et leurs salariés aux déplacements domicile-travail plus responsables !
L'objectif du Challenge Mobilité Inter-Entreprises est de réduire les impacts environnementaux, économiques et sociaux liés aux déplacements domicile-travail des actifs du pays grassois qui utilisent seuls leur voiture. **Saviez qu'une dimunition de seulement 10% des voitures sur la route suffirait à fluidifier complètement la circulation sur notre territoire?** En plus, des cadeaux sont à gagner pour les entreprises vainqueurs : rendez-vous à la Fête des voisins au Travail pour le tirage au sort!



Un challenge Mobilité : pour quoi faire ?
Ce défi collectif permet aux entreprises et leurs collaborateurs d'agir en faveur de l'environnement mais également du bien-être au travail en limitant les risques liés à la santé et à la sécurité de l'« autosolisme ». Les objectifs sont aussi de :
- Tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif de transport
- Communiquer auprès des salariés sur les solutions possibles pour leurs trajets domicile-travail
- Evaluer quels peuvent être les effets d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises et d'évaluer les pratiques de ses collaborateurs
- Conforter les salariés qui ont déjà pris l'habitude d'utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle

Comment fonctionne ce défi ?
Le temps d'une journée entre le 14 et le 19 septembre 2015, semaine de la mobilité durable, **un maximum de salariés sont invités à venir au travail autrement que seul en voiture.**

Pour articuler et animer ce défi, chaque entreprise participante détermine un référent afin qu'il motive, anime et guide ses collaborateurs dans leur participation au challenge. Il leur transmettra les informations relatives au mode d'emploi du challenge et le lien à la plateforme d'inscription en ligne.



Inscriptions en ligne : un moyen simple et rapide de se lancer dans la course!
Pour s'inscrire au challenge, rien de plus simple ! Il suffit que les participants répondent au questionnaire en ligne en suivant ce lien : mettre lien
Après avoir renseigné ses coordonnées, le participant pourra indiquer la ou les dates auxquelles il prévoit de se déplacer durablement, et le moyen de transport qu'il empruntera.

- Un salarié participant = une chance supplémentaire de gagner pour l'entreprise ! Si un salarié comptabilise plusieurs journées de déplacements durables durant la semaine, chaque journée sera comptabilisée.

TROUVER SON MODE DE TRANSPORT ALTERNATIF :

- **Covoiturage** : www.ottoetco.org, www.equipage06.fr, ou directement en interne, avec vos collaborateurs
- **Bus** : www.sillages.eu/transport-urbain ou www.lignesdazur.com
- **Train** (TER) : www.ter.sncf.com/paca
- **Multimodalité et calcul d'intinéraires** : www.ceparou06.fr



















Le 1er octobre 2015, lors de la Fête des Voisins au Travail, un tirage au sort parmi les salariés sera effectué de manière à déterminer les entreprises gagnantes.
Les prix seront mis en commun au sein de l'entreprise vainqueur : tous les collaborateurs pourront en bénéficier !

Le tirage au sort sera effectué sur les **trois lieux** de la Fête des Voisins au Travail : Arômagrasse, les Bois de Grasse et Saint-Vallier. **Dans chaque parc d'activités, les entreprises pourront gagner :**

- 1er prix : un vélo électrique
- 2nd prix : Un abonnement Entreprise au réseau Sillages
- 3ème prix : un carnet de 10 tickets pour le réseau Sillages

A vous de motiver et de mobiliser vos équipes de façon à ce qu'elles utilisent un moyen de transport alternatif le temps d'une journée lors de la semaine de la mobilité durable.

Nous vous attendons nombreux à la Fête des Voisins au Travail de votre parc d'activité !



Mobilisés pour la mobilité, l'équipe du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse se tient prêt à répondre à toutes vos questions et à prendre en compte votre inscription au Challenge Mobilité inter-entreprises !

N'hésitez pas à nous contacter par mail :
contact@club-entrepreneurs-grasse.com
ou par téléphone : 04 92 42 34 08

Rappel du lien d'inscription au challenge :

Retrouvez nos actions sur notre site internet :
www.club-entrepreneurs-grasse.com
Suivez l'actualité sur la page Facebook du club !

